

Réf: Dossier 301369

Avis de constitution

SOCIETE « DIGOULE RCI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, Lot
891, Ilot 38

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 15/03/2024 reçus par Me KOUAME ASHANTY, et enregistrés au CEPICI le 29/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIGOULE RCI »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Négoce ;
- Import-export ;
- Intermédiation ;
- Bâtiment et Travaux Publics ;
- Commerce Général ;
- Transport ;
- Agriculture ;
- Transit ;
- Activités minières ;
- Industries ;
- Location/Vente de matériels et fournitures de bureau ;
- Promotion immobilière ;
- Agroalimentaire ;

Et généralement, toutes opérations mobilière, immobilière ou financière se rattachant, directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus et susceptible d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9EME TRANCHE, Lot
891, Ilot 38

Dirigeant(s) Mme SOUMAHORO BINTOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01790 du 22/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22623/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

